

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 D 01900 Numéro SIREN : 450 103 619 Nom ou dénomination : ALO

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2019 sous le numéro de dépôt 12754

SARL A.L.O.

DÉPÔT DU

Comptes annuels au 31/12/2018

2050 - Bilan Actif

28 AOÛT 2019
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

12754

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SARL A.L.O.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		28 ALLEE RAYMOND CORNEN 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent		12	
Numero SIRET		45010361900034		Néant		*	
				Exercice N clos le		31/12/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	28 461	AU	28 389	71
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	120 000	BI		120 000	
TOTAL (II)		BJ	148 461	BK	28 389	120 071	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens		BN		BO		
	En cours de production de services		BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
	Marchandises		BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	134 817	CA		134 817
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	2 188 727	CG	2 188 727	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	113	CI	113	
	TOTAL (III)	CJ	2 323 659	CK		2 323 659	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 472 120	IA	28 389	2 443 730		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances			

Cajid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme

certifié conforme

L.C. OG
GG

28

Pg

AD'EX

Expertise comptable, audit & conseil

ouest

Guehan

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SARL A.L.O.		Neant		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse 100 000)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 332 667	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(10 248)	
	Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées *			DK			
TOTAL (I)			DL	2 435 419		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 556	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 099	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	1 655		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	8 310		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 443 730		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 310
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OG
 GG
 Pa

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise **SARL A.L.O.**

(Ne pas reporter le montant des ventes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Concours à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KR
		Dont Composants	M3		KS		KI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KV		KX
					KY	28 461	KZ
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			LA		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF
					LH		LI
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III		LN	28 461	LO		LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8L		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	120 000	IU		IV	
	TOTAL IV	LQ	120 000	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	148 461	OH		OJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		IZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI
			IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	28 461	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IV		NG		NH	28 461	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		OM		OW
		Autres participations	IO		OX		OY		OZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	120 000	2G	
TOTAL IV		I3		2J		2K	120 000	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	148 461	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

certifié carpine
Queges
Guehan.

L.G. Pg

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>SARL A.L.O.</u>					Neant ☐ *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	PF	PG	PH			
Terrains		PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG			
	Matériel de transport	QH	28 181	QI	209	QJ	28 389	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		
TOTAL III		QU	28 181	QV	209	QW	28 389	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QX	28 181	QY	209	QZ	28 389	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations				SP	SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

GG
 OGL.G.
 94

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>SARL A.L.O.</u>		Néant ☒ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TV	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations					
- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles	6E	6F	6G	6H	
- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
- autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	08	09	
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		UE	UF		
- financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI 10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SARL A.L.O.				Neant *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UX				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	120 000	UV		UW	120 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	VX								
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (anciennement constatée) 10)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
		Etat et autres	VM	5 192		5 192					
		collectivités	VB	239		239					
		publiques	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	129 386		129 386					
		Charges constatées d'avance	VS	113		113					
		TOTAUX	VT	254 931	VI	134 931	VV	120 000			
	REINVOIS	(1)	Montant des	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG								
		a 1 an maximum à l'origine	VH								
		a plus d'1 an à l'origine	VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 099		5 099					
		Personnel et comptes rattachés	8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D								
		Etat et	8E								
		autres	VW								
		collectivités	VX								
		publiques	VQ								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	1 556		1 556					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 655		1 655					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZI								
		Produits constatés d'avance	8L								
		TOTAUX	VY	8 310	VZ	8 310					
REINVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 556			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Pg 1 G
OG
GG

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : SARL A.L.O. Néant Exercice N, clos le 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			IZ
	Quote-part	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
	Moins-values nettes à long terme		- imposables au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XR	
		Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SI
	Deficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			YI
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			YJ
TOTAL I				WR
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 10 248
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *				WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposables au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV
		- imposables au taux de 0 %		WH
		- imposables au taux de 19 %		WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB
		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		IG
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)				XA
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*			XD
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 quinquies)	L6	Sociétés investissant immatérielles (art. 208C)	K3
	Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	OV	Plan de relance à moyen terme (44 quinquies)	IF
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC
	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA
Zone franche d'activité (44 quinquies)				XC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé				
Dont déduction exceptionnelle pour investissement				X9
Créance dérogée par le report en arrière de déficit				ZI
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2
TOTAL II				XH 10 248
III. RÉSULTAT FISCAL				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		benefice (I moins II) deficit (II moins I)	XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	XO 10 248

Casual Group

E. J. P. A.

AD'EX Ouest

Expertise comptable, audit & conseil

certifié carphone

Guéhen.

36

OG

1. G. P. G.

OG

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES DGFIP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise <u>SARL A.L.O.</u>		Neant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	10 248
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	10 248
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		YN	YO
		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposée au titre de l'exercice précédent

P4
L.O.
GG
OG

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.L.O.</u>		Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	666 205
	Prélèvements sur les réserves	0E	(700 000)
	TOTAL I	0F	(33 794)
	AFFECTATIONS		
	Affectations aux réserves		- Réserve légale ZB - Autres réserves ZD (33 794)
	Dividendes		ZE
	Autres répartitions		ZF
	Report à nouveau		ZG
	TOTAL II		ZH (33 794)
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ
	Engagements de crédit-bail immobilier		YR
	Effets portés à l'escompte et non échus		YS
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance		YT
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)		XQ
	Personnel extérieur à l'entreprise		YU
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS 9 948
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST 2 890
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ 12 839
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW 671
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX 671
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée		YY
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ
DIVERS	Montant brut des salaires *		0B
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		0S
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK %
	Numéro du centre de gestion agréé * XP	Filiales et participations: (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies		RH
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	Plus-values à 15% JK	Plus-values à 19% JL
		Plus-values à 19% JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus-values à 15% JN	Plus-values à 19% JO
		Plus-values à 19% JP	Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH	N° SIRET de la société mère du groupe JJ	

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 443 730 euros dégage une perte de 10 248 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

qu OG
LG
OG

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	28 461			28 461
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	28 461			28 461
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	120 000			120 000
Immobilisations financières	120 000			120 000
ACTIF IMMOBILISE	148 461			148 461

P4
L.C.OG
CG

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	28 182	208		28 390
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 182	208		28 390
ACTIF IMMOBILISE	28 182	208		28 390

EPA capital corporel CG
Guéhen L.G.
Guéhen CG PG
 17

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 254 932 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	120 000		120 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	134 818	134 818	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	114	114	
Total	254 932	134 932	120 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 300	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	300	100,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	100,00

PH
OG L.G.
GG

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 099	5 099		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 211	3 211		
Produits constatés d'avance				
Total	8 310	8 310		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 556 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 891
Total	4 891

ALO
Société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 €
Siège social : 2 bis allée Raymond Cornon
35000 Rennes
RCS Rennes 450 103 619

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE LORS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUIN 2019**

DIXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée générale décide d'imputer le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit le déficit de 10 248 €, en totalité en « Autres réserves » qui passe ainsi, compte-tenu de la 5^{ème} résolution adoptée ci-avant, de 1 632 668 € à 1 622 420 €.

A l'issue de cette affectation et compte-tenu de la décision de réduction de capital social prise ci-avant, les capitaux propres de la Société s'élèvent désormais à 1 705 420 €, soit :

Capital social :	70 000 €
Réserve légale :	13 000 €
Autres réserves :	<u>1 622 420 €</u>
Capitaux propres :	1 705 420 €

Conformément à la loi, l'Assemblée générale indique qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Pierre GUEGAN
Gérant

